

M. F. Borloz
Chef du DEF
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 18 novembre 2022

Examens le 14 juin 2023

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le 14 juin 2019, notre pays a connu l'une des plus importantes mobilisations des femmes à ce jour. Cette journée visait à lutter pour plus d'égalité et combattre le sexisme et toutes les formes de violence contre les femmes. Elle s'est concrétisée dans les lieux de formation vaudois par plusieurs milliers de grévistes, femmes, mais aussi de nombreux hommes solidaires. Comme vous le savez, les organisations à l'initiative de la grève des femmes 2019 appellent à une nouvelle mobilisation en 2023. En effet, peu d'avancées ont été constatées à ce jour. Pire, la votation du 25 septembre dernier constitue un recul inacceptable du droit des femmes. Par ailleurs, à ce jour, pour ce qui concerne directement la situation du personnel de l'Etat de Vaud, ni les revendications développées dans le domaine de la formation, ni celles concernant le statut du personnel n'ont progressé. Aucune négociation et aucune rencontre n'ont d'ailleurs eu lieu entre les syndicats et le Conseil d'Etat. Il apparaît donc clair que les revendications qui ont donné lieu à la grève de 2019 sont toujours d'actualité et il y en a même de nouvelles.

Dans plusieurs établissements scolaires du Canton de Vaud, des collectifs discutent déjà des enjeux, des revendications et des actions. Le mouvement se renforce jour après jour. Le 14 juin 2023, il y aura donc sans doute grève aussi dans les écoles. Des enseignantes cesseront le travail ; à leurs côtés, des enseignants se tiennent aussi prêts à les suivre pour défendre un enseignement égalitaire et des conditions de travail égales pour toutes et tous.

Enfin, il y a fort à parier que des élèves, dans le postobligatoire, et peut-être plus jeunes aussi, voudront se mobiliser.

Or le 14 juin est aussi jour d'examens dans de nombreux établissements. Les organisations représentants les enseignant-e-s estiment qu'il serait juste et opportun qu'aucun examen ne soit organisé ce jour-là, pour permettre aux élèves de défendre leurs droits, mais aussi aux enseignant-e-s solidaires de ne pas être mis-e-s sous pression, en particulier par leur hiérarchie, mais aussi par leur conscience professionnelle, que vous savez très élevée.

Nous pensons de plus qu'il est clairement dans l'intérêt des directions de pouvoir prévoir, plusieurs mois à l'avance, de probables importantes perturbations dues à la grève et aux différentes actions

et manifestations qui auront lieu le 14 juin sur les lieux de travail et dans les rues. Il est en effet sans aucun doute plus aisé de prévoir l'éventualité d'une grève qui pourrait être massive selon les lieux, sans qu'il soit possible de les lister précisément à l'avance (la Loi sur le personnel ne prévoyant pas de devoir d'annonce préalable). Dans ces conditions, les organisations représentant les enseignant-e-s estiment qu'il serait raisonnable que les directions renoncent à organiser des examens le 14 juin plutôt que de devoir, dans l'urgence, une fois la grève confirmée, réaménager complètement un programme que nous savons complexe à mettre sur pied. Par ailleurs, les différentes actions qui auront lieu le jour-même sur les lieux de travail et dans les rues pourraient elles aussi représenter des perturbations, sonores en particulier, pour les conditions optimales nécessaires à la tenue des examens.

Au vu des difficultés que nous vous exposons, les organisations représentant les enseignant-e-s vous demande donc de faire en sorte que les établissements scolaires de votre département renoncent à la tenue d'examens le 14 juin 2023. C'est du reste la décision qu'avait prise le Département en janvier 2019, qui enjoignait les directions d'établissement, autant que possible, à éviter de planifier des examens ce jour-là.

En vous remerciant de l'attention portée à notre courrier et dans l'attente de votre réponse, nous vous présentons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos meilleures salutations.

Pour la SPV

Gregory Durand

Pour le SSP

Cora Antonioli

Pour SUD

Myriam Fijani